

des quintes de toux violentes aboutissaient à l'expectoration de grandes quantités de mucus. Sueurs profuses. Au bout d'une demi-heure environ, fortes démangeaisons, puis éruption ortie, sur les cuisses d'abord, puis sur le ventre. Goût métallique dans la bouche, hallucinations de l'ouïe. Pouls plein et rapide.

Ces symptômes se dissipèrent au bout de trois quarts d'heure environ, ne laissant à leur suite que l'écoulement nasal et un peu d'oppression.

**Empoisonnement par l'hydrate d'amylène, par le docteur DIETZ.**—À la clinique des maladies mentales de Leipzig, l'hydrate d'amylène, nouveau médicament somnifère et calmant, a fait l'objet d'une expérience en règle. Le service était constamment approvisionné d'une mixtura d'hydrate d'amylène, dont on faisait prendre aux malades des quantités déterminées, suivant les besoins du moment. Recommandation avait été faite d'agiter le flacon avant de verser le contenu. Or, il arriva un jour qu'après avoir été agité, le flacon resta quelques instants au repos, dans la main de la personne qui débitait la préparation médicamenteuse. L'hydrate d'amylène, en raison de sa faible densité, revint s'amasser dans les couches les plus superficielles de la mixture. Quatre malades absorbèrent ainsi le médicament sous forme concentrée, sans que l'on put d'ailleurs évaluer avec exactitude la dose qu'ils absorbèrent. Toujours est-il que tous les quatre présentèrent des symptômes d'intoxication assez semblables à ceux d'un empoisonnement par l'alcool, c'est-à-dire : sommeil prolongé, puis paralysie des extrémités, abolition complète de la sensibilité tactile et douloureuse, des réflexes ; dilatation des pupilles qui réagissaient mal, ralentissement et irrégularité des mouvements respiratoires devenus superficiels, petitesse et ralentissement du pouls, hypothermie.

Le traitement consista surtout en injections sous-cutanées de camphre. Les quatre intoxiqués ont guéri. M. Dietz pense que pour prévenir de pareilles mésaventures, il conviendrait de prescrire l'hydrate d'amylène enrobé dans des capsules gélatineuses.

**Symptômes graves consécutifs à l'administration de la phénacétine, par le docteur LINDMANN.**—M. Lindmann a donné des soins à une femme de 34 ans, très robuste, mais sujette à la migraine. On avait traité cette femme par l'antipyrine, mais le médicament avait été rejeté par vomissement. M. Lindmann eut l'idée de substituer la phénacétine à l'antipyrine. Il prescrivit le médicament par prises de 1 gr., à prendre une pareille dose au moment d'un accès, et à répéter la dose au bout de trois heures, si l'accès n'était pas dissipé. Un matin, à sept heures, au début d'un violent accès de migraine, la malade prit une première dose (1 gr.) de phénacétine ; peu après, elle éprouva du vertige, des nausées, avec mouches volantes devant les yeux, tremblement